



Compte Rendu Succinct

Séance du 18 janvier 2011

L'an deux mille onze et le dix-huit janvier à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Lucien BRENOT, Maire.

Etaient présents : M. BRENOT Lucien - M. ROTGER Michel - Mme FRANÇOIS Elisabeth - M. DUPONT Gérard - M. THENET Jean-Pierre - Mme CARAVEL Pascale - M. LEROY Pierre - Mme TERRIER Marie-Claire - Mme BEAUDOUVI Anne-Marie – M. LUPI Christian - M. LAFFONT Jean-Paul - Mme PUSSET Lucienne - Mme LABIE Geneviève - M. CHAMBIN Daniel - Mme AUBERTIN Annie - M. CADOUOT Christian - Mme BROUSSE Patricia - M. MILLET Gérald - M. CAMBAZARD Nicolas – M. RUET Guillaume - Melle IGOLEN Marie - Melle OUARTI Farah (départ à 22h30) - Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia.

Absents excusés :

Melle FEVRE Déborah - Melle BOUTEILLE Isabelle

Absents excusés représentés :

M. ROBEIN Denis (pouvoir à M. ROTGER Michel) - Melle BORSATO Louise (pouvoir à Melle IGOLEN Marie)

A été nommé secrétaire : Melle IGOLEN Marie

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 30.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à respecter 1 minute de silence en la mémoire de Monsieur Jean VEYROU, connu pour son investissement dans la vie associative de la commune notamment à l'Office des Sports, au club de lutte.

Au vu des rectifications apportées ci-dessous, le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'UNANIMITE

Monsieur Louis Legrand apporte une modification au compte rendu de la séance du 14 décembre 2010.

Paniers de Noël : ... A partir de ce lundi le reste, entre 50 et 60 paniers, sera à distribuer. Les élus qui le souhaitent peuvent venir les chercher afin de les distribuer aux personnes de leur connaissance. Madame Terrier ~~remet~~ **fait circuler** à la demande de Monsieur Louis Legrand la liste des bénéficiaires.

COMMUNICATIONS :

MARCHES PUBLICS

Présentation de la liste des marchés en procédure adaptée et des consultations sur devis

URBANISME

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Présentation de la liste des déclarations d'intention d'aliéner des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2010.

ZAC 6NA – Procédure de DUP

L'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique pour la ZAC 6NA est signé en date du 16 décembre 2010 et est affiché en mairie.

Mise à jour du Plan d'Occupation des Sols de la Ville de Chevigny-Saint-Sauveur

Le plan d'occupation des sols de Chevigny-Saint-Sauveur est mis à jour par un arrêté du Maire en date du 3 janvier 2011 pour prendre en compte la servitude PT2 - faisceau hertzien entre Dijon/ Montmuzard et Monnières/Mont-Roland (décret du 13 décembre 2006).

Risques majeurs sur la Ville de Chevigny-Saint-Sauveur - arrêtés préfectoraux des 27 septembre et 12 octobre 2010

-Arrêté Préfectoral du 27 septembre 2010 portant prescription du Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondations (PPRNI) par la Norges sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur.

-Arrêté Préfectoral du 12 octobre 2010 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs.

-Arrêté préfectoral du 24 décembre 2010 (spécifique à la commune de Chevigny-Saint-Sauveur) fixe les risques et les documents devant être pris en compte par les vendeurs ou bailleurs d'un bien immobilier afin de répondre à leur obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

Ce dossier est librement consultable en préfecture (direction de la sécurité intérieure, bureau de la sécurité civile) ou au service urbanisme de la mairie. Il est également téléchargeable sur les sites internet : <http://bourgogne.pref.gouv.fr/ial> ou http://www.bourgogne.cybercommunes.com/21/CHEVIGNY_SAINTE_SAUVEUR/

-Approbation du SCOT

Par une délibération du 4 novembre 2010, les élus du Comité Syndical ont approuvé le SCOT du Dijonnais.

Le dossier complet du SCOT peut être consulté et téléchargé sur le site internet www.grand-dijon.fr (rubrique Syndicat mixte du SCOT du Dijonnais)

- Association Bourguignonne Culturelle – convention de partenariat

Mise en conformité de la convention signée entre l'ABC, la commune et l'OCC avec la délibération n°78-06-2010 du 29 juin 2010

- avocat conseil

La ville va se doter d'un conseiller juridique.

DELIBERATIONS :

Lors de sa séance du 18 janvier 2011, le conseil municipal :

- **A DEBATTU** conformément à l'article L 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur les orientations générales du budget pour l'exercice 2011.
- **ADOpte** à l'UNANIMITE les conditions de renégociation concernant les emprunts réalisés auprès de la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté.
- **DIT** à l'UNANIMITE que la participation aux frais du voyage à Berlin, organisé dans le cadre du jumelage avec BOBENHEIM ROXHEIM, du 04 au 09 avril 2011 est fixée à 300€ par personne et définit les modalités d'encaissement des participations .
- **DECIDE** à l'UNANIMITE d'attribuer une avance sur subvention de 300 € au titre de l'année 2011 à l'association Chevignoise du Centre Pierre Perret
- **SOLLICITE** à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention du Conseil Régional pour financer l'achat de 2 minibus 9 places à l'Office des Sports et l'association Chevigny-Saint-Sauveur Handball à hauteur de 80 %.
- **DECIDE** par 23 voix pour, 7 abstentions (Mme MACE Jocelyne - M. LEGRAND Louis - M. POIREL Denis – Mme GRISON Caroline - M. GAUTHIER Pascal - M. PREIONI Christian - Mme HAZHAZ Dénia) :
 - D'approuver le programme des équipements publics à réaliser dans la ZAC multi-sites 6NA
 - D'approuver le dossier de réalisation modifié de la ZAC multi-sites 6NA
- **DESIGNE** par vote, suite à la délibération n°114-10-2010 du 19 octobre 2010, et conformément aux dispositions prévues par les statuts annexés à l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2010 portant création du syndicat intercommunal d'aménagement de la Tille aval, de la Norges et de l'Arnison (SITNA), les représentants de la commune auprès du syndicat, soit 1 titulaire et 1 suppléant.

Fait à Chevigny Saint Sauveur, le 26 janvier 2011

Le maire,

L. BRENOT

NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en Mairie.